



Lundi

Ma chère amie,

2355

Le Vm^e renvoie ci-jointes la lettre de M^r
de Montbray parvenue parvenue parvenue parvenue
Vendredi dernier, entre 10^h et 11 heures. Le vendredi,
en effet, entre un peu notre mémoire et toute le
travail matériel de recherches dans la doctrine, je perds
beaucoup de temps avec l'impression auquel je donne
le travail au feu et à la main. L'impression est en effet
malade d'une fièvre typhoïde et je suis obligé de
surveiller moi-même la composition.

Vous pourrez répondre à M^r de Montbray qu'il
n'y a rien de certain sur la nomination de rapporteur.
Plus tard l'ai de lui parler à aucune considération
de personne, et le premier président a fait une
designation pour ainsi dire automatique, en
choisissant le plus ancien de conseillers si ce n'est pas
leur connaissance de l'affaire. Celui-ci, M^r Pouch, ainsi
que le lui dit M^r Delcassé, s'étant récusé, c'est
mon autoctone qui le rapporteur est devenu
à M^r Michel Jaffard, magistrat intelligent et
conscientieux. Sans quel que conclusion - il est au sujet
du mode de rapatriement, c'est le genre en l'absence de,

5322



et il est probable qu'il en sait rien lui-même, ~~mais~~
puisque il en a pu avoir vu le dossier.

2356

Les réflexions de Mr de Mool sont parfaitement
judicieuses et d'un grand bon sens.

Comme sur le dîner, il faudrait non pas
seulement connaître, mais aussi étudier à nouveau
l'Histoire de la révolution anglaise pour répondre à la
question de Tauris. Si le temps ne me permettait
de rien en valdrant la peine, les l'Histoire de la
révolution anglaise est très intéressante.

Mr Brisson a tout à fait raison. L'élection
du président de la Chambre triennale a le caractère de
résultat de droit à Mr Bard qui est non seulement
le doyen de cette Chambre, ce qui le rend qu'un titre
à la poste, mais qui en outre a une grande valeur
et une autorité incontestée. Me par le homme, ce
serait un véritable faux-droit. C'est ce qui en France
suffit pour Mr Bard, en son don qu'absolument
mis à.

à Vendredi. Mes hommages très affectueux

L. Rey

3320